

SEANCE DU 31 Mars 2014

Le trente et un mars deux mille quatorze, à 20h45, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean Yves DAGES, Maire.

Présents : M. DEYRIS Jean-Marie, M. BELLON Vincent, M. DARTIGUELONGUE Thierry, M. DEGERT Sébastien, Mme BESNARD Virginia, Mme SKOROS Claudette, M. ARTY Tony, M. PEROTIN Christophe, Mme PLAZY Myriam, Mme LABORDE Séverine, Mme LABORDE Catherine, Mme LACAPE Céline, M. DUFOURCQ Jérôme, M. IMATTE Xavier.

DELEGATIONS

Communauté de Communes : DARTIGUELONGUE Thierry et ARTY Tony

Commission Permanente d'évaluation des charges : DARTIGUELONGUE Thierry, titulaire et ARTY Tony, suppléant.

Syndicat de Haute Chalosse : ARTY Tony, titulaire et DARTIGUELONGUE Thierry, suppléant

SYDEC (compétence énergie) : DARTIGUELONGUE Thierry titulaire et ARTY Tony suppléant.

SYDEC (compétence assainissement non collectif) : ARTY Tony titulaire et DARTIGUELONGUE Thierry suppléant

Syndicat des rivières du bassin versant du LUY : DEYRIS Jean-Marie titulaire et BELLON Vincent suppléant

ALPI : ARTY Tony titulaire et PLAZY Myriam suppléante

ESCHOURDES : DEYRIS Jean-Marie et ARTY Tony, titulaires et DARTIGUELONGUE Thierry et PEROTIN Christophe suppléants.

SIETOM : BESNARD Virginia titulaire et IMATTE Xavier suppléant

Correspondant défense : ARTY Tony

ADACL : BESNARD Virginia titulaire et PLAZY Myriam suppléante

FOYER : BESNARD Virginia et LABORDE Séverine

ECOLE : BESNARD Virginia

REPARTITION DES ELUS DANS LES COMMISSIONS

M. le Maire est d'office membre de toutes les Commissions

ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCIERE : DEYRIS Jean-Marie- SKOROS Claudette – ARTY Tony – DARTIGUELONGUE Thierry – LABORDE Catherine – BELLON Vincent – PEROTIN Christophe

PERSONNEL COMMUNAL : DEYRIS Jean-Marie – SKOROS Claudette – DARTIGUELONGUE Thierry – LACAPE Céline – LABORDE Séverine – PEROTIN Christophe

CCAS : SKOROS Claudette – LABORDE Séverine – BELLON Vincent – BESNARD Virginia – PEROTIN Christophe

BATIMENTS : DEGERT Sébastien – DARTIGUELONGUE Thierry – PLAZY Myriam – DEYRIS Jean-Marie – ARTY Tony – BELLON Vincent

VOIRIE – SECURITE : BELLON Vincent – IMATTE Xavier – DARTIGUELONGUE Thierry – DEYRIS Jean-Marie – DEGERT Sébastien

FORET – ENVIRONNEMENT ET AGRICULTURE : DUFOURCQ Jérôme – BELLON Vincent – IMATTE Xavier – LABORDE Séverine

MATERIEL ET FOURNITURES : DARTIGUELONGUE Thierry – LABORDE Séverine – DEGERT Sébastien – DUFOURCQ Jérôme – DEYRIS Jean-Marie – IMATTE Xavier

URBANISME – DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET ARTISANAL : DEYRIS Jean-Marie – ARTY Tony – DUFOURCQ Jérôme – DEGERT Sébastien – BELLON Vincent – IMATTE Xavier

COMMUNICATION : PLAZY Myriam – LABORDE Catherine – LABORDE Séverine – LACAPE Céline – BESNARD Virginia – PEROTIN Christophe

EMBELLISSEMENT : SKOROS Claudette – LABORDE Catherine – LACAPE Céline – PLAZY Myriam

CULTURE : PEROTIN Christophe – PLAZY Myriam – BESNARD Virginia – SKOROS Claudette – ARTY Tony

ASSAINISSEMENT : ARTY Tony- DEGERT Sébastien – BELLON Vincent – IMATTE Xavier – DARTIGUELONGUE Thierry – DEYRIS Jean-Marie

CIMETIERE + EGLISE : DEYRIS Jean-Marie – DARTIGUELONGUE Thierry – BELLON Vincent – BESNARD Virginia – PLAZY Myriam – ARTY Tony – SKOROS Claudette

PROJETS – (AIRE DE JEUX) : ARTY Tony - SKOROS Claudette – LACAPE Céline- LABORDE Séverine- PLAZY Myriam – BESNARD Virginia – IMATTE Xavier – PEROTIN Christophe

INDEMNITES MAIRE ET ADJOINTS

Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer dans les conditions prévues par la loi, les indemnités de fonctions versées au Maire et aux Adjointes, considérant que la Commune compte 835 habitants, le Conseil Municipal décide d'allouer une indemnité à M. DAGES Jean-Yves, Maire, qui sera calculée au taux de 31% de l'indice brut 1015 et une indemnité aux 4 adjoints qui sera calculée au taux de 8,25 % de l'indice brut 1015. Ces indemnités seront versées à compter du 1^o avril 2014.

DEMANDE DE SUBVENTION

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est saisi d'une demande de subvention par un jeune étudiant ayant participé avec le Collège de MONTFORT à un voyage scolaire à PARIS du 3 au 7 mars. Il s'agit de Théo GIRARDEAU.

Il est décidé par le Conseil Municipal d'accorder la somme de 50 € à ce jeune qui sera versée directement à ses parents.

ECOLE

Compte-rendu fait par Mme BESNARD du Conseil d'Ecole qui s'est tenu ce jour-même.

Effectifs actuels : 113 répartis en 5 classes

Effectifs prévus rentrée 2014/2015 répartis en 5 classes : PS/MS 24 – GS/CP 23- CP/CE1 23- CE2 20 – CM1/CM2 21 soit un total de 111 enfants.

Diverses sorties scolaires sont prévues : cinéma, journée environnement, sortie à la ferme DUCAZAUX, vannier et projet sur le tri des déchets avec intervention de l'animatrice du SIETOM plus projet citoyen de nettoyer les plages.

La kermesse scolaire aura lieu le SAMEDI 14 JUIN à 17h.

ESCHOURDES

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier du Syndicat Intercommunal des ESCHOURDES qui par délibération en date du 27 février 2014 a accepté le transfert de la compétence Assainissement non collectif de la part de la Commune d'AMOU. Il propose au Conseil Municipal de se prononcer sur cette décision.

Accord est donné par le Conseil Municipal pour ce transfert de compétence.

Rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur le Maire déclare la session close.